

1 0 JUL 2018

# INFORMATION

Le Trésorier Principal de la DECOB porte à la connaissance des acteurs (correcteurs 2017) que le programme de paiement élaboré à leur intention est échu (du 25 /06 / 2018 au 10 / 07 / 2018).

Aussi, en vue de permettre le bon déroulement des autres activités, la reprise des réceptions est prévue à compter du mercredi 08 août 2018.

Pour les dépôts des RIB et procurations, prière le faire auprès des services de la DECOB.

Merci d'observer le respect scrupuleux de cette disposition.

Le Trésorier Principal

